

# ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 30 NOVEMBRE 2023

Délibération nº: D-2023-18

Le 30 novembre 2023 à 18h30, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Flaxieu sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

Date de convocation: 14/11/2023

En exercice : 28 Présents : 12 Votants : 9

Secrétaire de séance : Serge BAL

### Collèges des représentants de la Communauté de communes

### Présents

	CLUZEL Annie	
	PONCY Daniel	
	CASTIN Régis	
2	GUILLAND Marc	
	BAL Serge	
	ROPELE Jean-Pierre	
	SERPOL Robert	

### **Excusés**

GODET	Pauline
ROCH	IE Jean
MEURIA	AU Annie

### **Absents**

GUITTET Thierry	
VERGAIN Thierry	

# Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

### <u>Présents</u>

DESMOUCELLES Laura	
PELISSIER Michel	
PERNOD-MATTE Véronique	
PERRET Alain	
BERTHELET Cyril	

METGE Clément			
TETAZ Nicolas			
CHAPELAN Rémi	001-82	de réception en préfecture 4053292-20231130-2023-18-DE réception préfecture : 22/12/2023	
	Date de	reception prefecture : 22/12/2023	

LIBOUTET Louise
PELLET Jean-Pierre
BELLEMIN Christophe

### Objet: décisions budgétaires modificatives

Vu les statuts de l'EPIC Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier,

Vu les articles R.221-1 à R221-52 du Code Générales des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération D-2023-09 du 13 avril 2023 adoptant le budget de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier,

#### Décisions modificatives :

#### Concernant la section fonctionnement :

Une diminution du chapitre 011 – Charges à caractère général de 460 € HT au profit du chapitre 067 – Charges exceptionnelles à hauteur de 460 € HT.

	Dépense		Recette		
BUDGET OFFICE DU TOURISME 2023	Dépense CA 2022	BP + RAR 2023	Recette CA 2022	BP + RAR 2023	
Fonctionnement	478 902,13 €	496 397,88€	535 510,42 €	496 397,88 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté		WANTED WANTED TO THE TOTAL TO T	75 485,05 €	49 277,88 €	
011 - Charges à caractère général	109 110,50 €	116 877,88 €			-4
012 - Charges de personnel, frais assimilés	368 304,89 €	342 750,00 €			
013 - Atténuations de charges			1 081,80 €	500,00 €	
022 - Dépenses imprévues		3 000,00 €			
023 - Virement à la section d'investissement		18 310,00 €			
042 - Opérat* ordre transfert entre sections					
65 - Autres charges de gestion courante	1 486,74 €	14 700,00 €			
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles	Tri II	660,00€		1	+4
69 - Impôt sur les bénéfices et assimilés		***			
70 - Produits services, domaine et ventes div		100,00 €	40 862,40 €	32 900,00 €	
74 - Subvention d'exploitation			329 000,00 €	355 000,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante			85 600,80 €	58 500,00 €	
77 - Produits exceptionnels			3 480,37 €	220,00 €	
nvestissement	8 330,41 €	25 640,41 €	1 000,00 €	25 640,41 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	1 000,00 €	7 330,41 €			
021 - Virement de la sect" de fonctionnement				18 310,00 €	
040 - Opérat* ordre transfert entre sections				000000000000000000000000000000000000000	
106 - Réserves			1 000,00 €	7 330,41 €	
13 - Subventions d'investissement					
16 - Emprunts et dettes assimilées					
20 - Immobilisations incorporelles	6 690,00 €	16 460,00 €			
21 - Immobilisations corporelles	640,41 €	1 850,00 €			
26 - Participation et créances rattachées					

#### DECISION MODIFICATIVE N°2 CODIR

Section	Sens	Chapitre	Imputation	Intitulé imputation	nouvelles
FONCTIONNEMENT	DEP	11	6161	multirisques	-460,00 €
FONCTIONNEMENT	DEP	67	678	autres charges exceptionnelles	460,00€
La section de fonctionnement est ég	uibrée en dépense et en recette po	ur un montant de	496 397,88 €	8	

La section d'investissement est équibrée en dépense et en recette pour un montant de

25 640,41 €

### Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :

- Valide les modifications proposées au budget
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, ledit jour 30 novembre 2023 Au registre sont les signatures Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire de l'acte, le 30 novembre 2023.

Le Président, Régis Castin

Accusé de réception en préfecture 001-824053292-20231130-2023-18-DE Date de réception préfecture : 22/12/2023



# ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 30 NOVEMBRE 2023

Délibération nº: D-2023-19

Le 30 novembre 2023 à 18h30, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Flaxieu sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

Date de convocation: 14/11/2023

En exercice : 28 Présents : 12 Votants : 9

Secrétaire de séance : Serge BAL

### Collèges des représentants de la Communauté de communes

### Présents

	CLUZEL Annie	
	PONCY Daniel	
	CASTIN Régis	
2	GUILLAND Marc	
	BAL Serge	
	ROPELE Jean-Pierre	
	SERPOL Robert	

### **Excusés**

GODET	Pauline
ROCH	IE Jean
MEURIA	AU Annie

### **Absents**

GUITTET Thierry	
VERGAIN Thierry	

# Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

### **Présents**

DESMOUCELLES Laura	
PELISSIER Michel	
PERNOD-MATTE Véronique	
PERRET Alain	
BERTHELET Cyril	

METGE Clément		
TETAZ Nicolas		
CHAPELAN Rémi	001-82	de réception en préfecture 1053292-20231130-D2023-19-DE réception préfecture : 03/12/2023

LIBOUTET Louise	
PELLET Jean-Pierre	
BELLEMIN Christophe	

### Objet : tarification des visites guidées individuelles

Les tarifs des visites guidées individuelles de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 se décomposent de la manière suivante :

Visites guidées individuelles	<b>Tarifs</b> valables dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2024
Sac aventure « Lupa et la prophétie des Ombres » Sac aventure « Le Voyage de Gédéon »	12 € / sac
Visites « incontournables » Visites « famille » (hors prestations à 2 voix ou ateliers ludiques) Visites « frissons » Visites « gourmandes » Visites « nature » (hors prestations à 2 voix)	Adulte (dès 18 ans) : 10,00 € 10-17 ans : 6,00 € Moins de 10 ans : gratuit
Culoz + Château de Montveran	Adulte (dès 12 ans) : 15,00 € Moins de 12 ans : gratuit
Contes et légendes au lac de Barterand	Adulte (dès 18 ans) : 12,00 € 10-17 ans : 6,00 € Moins de 10 ans : gratuit
HistoireS de RésistanceS Prestation de 3h00	Adulte (dès 18 ans) : 15,00 € 10-17 ans : 6,00 € Moins de 10 ans : gratuit
Ateliers ludiques spécial famille	TU: 6,00 € / personne

### Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :

- Valide les modifications de la tarification des visites guidées individuelles dès le 1er janvier 2024 telle que proposée;
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, ledit jour 30 novembre 2023 Au registre sont les signatures Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire de l'acte, le 30 novembre 2023.

Le Président, Régis Castin





# ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 30 NOVEMBRE 2023

Délibération nº: D-2023-20

Le 30 novembre 2023 à 18h30, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Flaxieu sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

Date de convocation: 14/11/2023

En exercice : 28 Présents : 12 Votants : 9

Secrétaire de séance : Serge BAL

### Collèges des représentants de la Communauté de communes

### Présents

CLUZEL Annie	
PONCY Daniel	
CASTIN Régis	
GUILLAND Marc	
BAL Serge	
ROPELE Jean-Pierre	
SERPOL Robert	

### **Excusés**

0.0	GODET Pauline	7
	ROCHE Jean	9
	MEURIAU Annie	

### **Absents**

GUITTET Thierry	
VERGAIN Thierry	

# Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

### <u>Présents</u>

DESMOUCELLES Laura	
PELISSIER Michel	
PERNOD-MATTE Véronique	
PERRET Alain	
BERTHELET Cyril	

METGE Clément	
TETAZ Nicolas	
CHAPELAN Rémi	Accusé de réception en préfecture 001-824053292-20231130-2023-20-DE Date de réception préfecture : 04/12/2023
	Date de l'eception prefecture : 04/12/2020

LIBOUTET Louise	
PELLET Jean-Pierre	
BELLEMIN Christophe	

### Objet : tarification de l'organisation des visites guidées de groupe

Les tarifs des visites guidées pour les groupes de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 se décomposent de la manière suivante :

Forfait d'organisation des visites guidées de groupe	<b>Tarifs</b> valables dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2024
Forfait d'organisation demi-journée groupe	150 €
Forfait d'organisation journée complète groupe	250 €

### Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :

- Valide les modifications de la tarification des visites guidées individuelles dès le 1er janvier 2024 telle que proposée;
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, ledit jour 30 novembre 2023 Au registre sont les signatures Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire de l'acte, le 30 novembre 2023.

Le Président, Régis Castin



# ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 30 NOVEMBRE 2023

Délibération nº: D-2023-21

Le 30 novembre 2023 à 18h30, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Flaxieu sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

Date de convocation: 14/11/2023

En exercice : 28 Présents : 12 Votants : 9

Secrétaire de séance : Serge BAL

### Collèges des représentants de la Communauté de communes

### Présents

	CLUZEL Annie	
-	PONCY Daniel	
	CASTIN Régis	
	GUILLAND Marc	
82	BAL Serge	
	ROPELE Jean-Pierre	
	SERPOL Robert	

### **Excusés**

GODET Pauline	- C
ROCHE Jean	
MEURIAU Annie	

### **Absents**

GUITTET Thierry	
VERGAIN Thierry	

# Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

### <u>Présents</u>

DESMOUCELLES Laura	
PELISSIER Michel	
PERNOD-MATTE Véronique	
PERRET Alain	
BERTHELET Cyril	

DE /2023
cture 123-21- : 03/12

LIBOUTET Louise	
PELLET Jean-Pierre	
BELLEMIN Christophe	

### Objet: nouveaux produits boutique OT

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Directeur doit informer le Comité de Direction, à chaque séance, des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (délibération n° D-2016-03 en date du 26 octobre 2016 complétée par les délibérations n° D-2017-25 en date du 28 février 2017 et D-2020-89 du 03 décembre 2020).

Produit / prestation	Prix d'achat HT	Prix de vente HT	Prix de vente TTC	Marge
Verre AOC du Bugey	2,80 €	3,75€	4,50 €	0,95 €
Machuraz Blanc - Caveau Bugiste	8,95 €	11,17 €	13,40 €	2,22 €
Rosé de Pinot Roséitude - Domaine Monin	4,85 €	6,25€	7,50 €	1,40 €
Rosé de Jarre - Mondeuse - Domaine Monin	4,70 €	6,25€	7,50 €	1,55 €
Pinot - Maison Angelot	5,52 €	7,92 €	9,50 €	2,40 €

#### Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :

- Valide les acquisitions de produits et leurs prix
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, ledit jour 30 novembre 2023 Au registre sont les signatures Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire de l'acte, le 30 novembre 2023.

Le Président, Régis Castin

